

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Mme ou M. _____
 _____ autorise mon enfant
 _____ à participer
 aux activités qui se dérouleront à l'extérieur de l'équipement
 sportif et nécessitant un déplacement encadré par l'équipe des
 éducateurs de la Ville de Dunkerque.
 Fait le _____ à _____
 Signature : _____
(des parents, obligatoire pour les mineurs)

Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Je soussigné(e), certifie avoir examiné _____

 et ne pas avoir constaté de signes cliniques apparents contre
 indiquant la pratique sportive.
 Docteur _____
 Fait le _____ à _____
 Signature et cachet du médecin : _____

En cas d'accident prévenir

Monsieur ou Madame _____
 Tél : _____
 Monsieur ou Madame _____
 Tél : _____
 Il est impératif de signaler tout changement téléphonique afin
 que le service des sports puisse joindre si nécessaire (enfant
 malade ou accidenté)
 Information particulière concernant la santé de l'enfant :

Activités choisies

Activité 1	_____
Lieu	_____
Jours	_____
Heures	_____
Confirmation	_____
Activité 2	_____
Lieu	_____
Jours	_____
Heures	_____
Confirmation	_____



Inscription - Sport Pass Petites vacances 2011-2012

Les nouvelles adhésions

pièces à fournir :

- 1 photo d'identité récente (3/4 cm)
- Le bulletin d'inscription
- 1 certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (situé sur le bulletin d'inscription), valide jusque août 2012 ou licence sportive 2011/2012

Les tarifs

- Les tarifs sont dégressifs et calculés en fonction des revenus des familles. Le quotient calculé par la Caisse d'Allocations Familiales détermine la catégorie tarifaire applicable.
- Les familles non ressortissant à la CAF auront éventuellement accès à la tarification dégressive sur production

Quotient familial	Quotient familial	Tarifs
480 ≤ 599	A-B	8 € T1
600 ≥ 831	C-D	12 € T2
832 et +	E	20 € T3
Adhérent extérieur à DK		40 € T4

Inscriptions sur les lieux d'activités,
15 min. avant le début de la séance !

- Carte de quotient CAF ou dernier avis d'imposition ou non imposition (pour les dunkerquois uniquement)
- Justificatif de domicile (pour les dunkerquois uniquement)
- Pièce d'identité» pour les 16/25 ans

Attention : Aucune inscription
ne sera prise en compte en cas
d'absence des documents

des pièces administratives nécessaires
à ce calcul.

- En leur absence, la tarification maximum sera appliquée.
- Le règlement accepté : espèces - tickets loisirs CAF Dunkerque - chèque à l'ordre du trésor public - chèques vacances

La carte sport pass 2011/2012
donne accès aux activités
se déroulant en période scolaire
ainsi qu'en période
de petites vacances scolaires.

Renseignements

Direction des Sports
287 avenue de Rosendaël
03 28 59 00 00 - sport@ville-dunkerque.fr



- **Automne**
du 24 au 28 octobre 2011
- **Hiver**
du 27 février au 9 mars 2012
- **Printemps**
du 23 avril au 4 mai 2012

Dunkerque



Ville de Dunkerque



Édito

Chères dunkerquoises, chers dunkerquois, Sport Pass est un rendez-vous que tous les enfants attendent avec impatience. pas seulement parce qu'il signifie l'arrivée des vacances !

Sport Pass représente surtout l'occasion de s'initier à des activités sportives sous la houlette d'éducateurs municipaux diplômés.

Au fil des ans, Sport Pass reste une valeur sûre : en dehors de Dunkerque, peu de villes peuvent prétendre offrir, lors de chaque période de vacances scolaires, une telle diversité de pratiques sportives, à des coûts aussi réduits.

Le coup d'envoi de Sport Pass sera donné le lundi 25 octobre 2010. Pour ne pas rater ce premier rendez-vous, inscrivez-vous vite !

Patrice Vergriete
Adjoint aux Sports

4-6 ans

Jeux - Parcours gymniques - jeux d'opposition

Du lundi au vendredi de 11:00 à 11:45

● Dunkerque - Petite-Synthe Salle de l'Europe - (16 places)

● Dunkerque - Rosendaël Salle Coubertin (16 places)



6-9 ans

Découverte natation

Du lundi au vendredi de 10:30 à 11:30

● Dunkerque Piscine P. Asseman - (8 places)



10-14 ans

Escalade

Du lundi au vendredi de 9:30 à 11:30 **10-12 ans**
de 14:00 à 16:00 **13-14 ans**

● Dunkerque - Centre Salle du Grand Large - (12 places)

Stage de 5 jours

Automne du 24 au 28 oct. 2011
Hiver du 5 au 9 fév. 2012
pas de stage au printemps



7-14 ans

La multiactivité

Du lundi au vendredi de 9:30 à 11:00 et 14:00 à 17:00

● Dunkerque - Petite-Synthe Salle de l'Europe - (24 places)

● Dunkerque - Rosendaël Salle Coubertin (24 places)

16-25 ans

Musculation

Les lundi et mercredi de 18:00 à 19:30

● Dunkerque - Petite-Synthe Salle du Carré - (19 places)

Règlement

Article 1 ● Objectifs des activités Sport Pass

Les activités Sport Pass permettent aux jeunes de 4 à 14 ans d'accéder à une pratique sportive encadrée par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés d'état et de s'initier aux activités sportives de leur choix du lundi au vendredi.

Article 2 ● Accès aux activités

Sur présentation obligatoire de la carte Sport Pass avec le coupon en cours de validité.

Article 3 ● Inscription

L'inscription est prise en compte sur présentation complète des pièces et documents à fournir. Les inscriptions se font uniquement sur les rendez-vous indiqués dans la plaquette.

Article 4 ● Validité de la carte

La carte Sport Pass 2011/2012 est valable jusqu'au 30 juin 2012.

Article 5 ● Charte de bonne conduite

En cas de manque de respect envers l'éducateur ou les autres enfants, ou de dégradation de l'équipement, l'éducateur peut refuser d'admettre un enfant aux activités sportives. La Direction des Sports est avisée et en informe les parents.

Article 6 ● Respect des horaires

Il est demandé aux parents d'amener les enfants dans les salles aux horaires précis, et de venir les rechercher à l'heure exacte de la fin de l'activité.

Article 7 ● Santé - Sécurité - Prévention

Toutes particularités sur l'état de santé seront signalées aux responsables de l'activité. L'éducateur sera habilité à refuser un enfant dont l'état de santé, avant le début de la séance, serait visiblement altéré.

Article 8 ● Prise en charge

des enfants de 4 à 7 ans
Seule une personne responsable désignée au préalable auprès de l'éducateur pourra prendre en charge l'enfant de 4 à 7 ans à la fin de la séance.

Article 9 ● Sortie

Aucune sortie ne sera autorisée durant les créneaux horaires d'activités pour les 4 - 12 ans.

Article 10 ● Tenue de sport

Une tenue propre et adaptée à l'activité est exigée afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Article 11 ● Le port de lunettes et de bijoux

Pour des raisons de sécurité, nous conseillons de retirer les lunettes et les bijoux pouvant occasionner des blessures.

Article 12 ● Perte et vol

La Ville de Dunkerque décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets de valeur ou personnels.

Article 13 ● Arrivée des enfants

Les enfants seront acceptés dans les vestiaires cinq minutes avant le début de l'activité. La Ville de Dunkerque décline toute responsabilité en dehors des heures d'ouvertures des activités Sport Pass.

Article 14 ● Déroulement de l'activité

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence de l'éducateur sur le lieu de l'activité avant de laisser leur enfant devant la salle de sport. En effet, des raisons exceptionnelles peuvent empêcher le déroulement de l'activité.

Article 15 ● Photos

Lors des activités, des photos peuvent être réalisées, à des fins didactiques et de communication, par la Ville de Dunkerque.

Bulletin d'inscription - Petites vacances 2011/12

Photo	Age au jour de l'inscription	N° de carte
	<input type="text"/> et <input type="text"/>	Paiement : <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Chèques vacances <input type="checkbox"/> Tickets loisirs
	ANS MOIS	Tarif : <input type="checkbox"/> T1 <input type="checkbox"/> T2 <input type="checkbox"/> T3 <input type="checkbox"/> T4
N° d'allocations familiales		
Quotient familial (CAF)		

Nom de l'enfant
Prénom
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date et lieu de naissance :

Nom, prénom du père
Nom, prénom de la mère
Représentant légal de l'enfant
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié(e) - <input type="checkbox"/> Célibataire - <input type="checkbox"/> Union libre - <input type="checkbox"/> Séparé(e) - <input type="checkbox"/> Divorcé(e) - <input type="checkbox"/> Veuf ou veuve
Autorise mon enfant à rentrer seul au domicile <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Prise en charge de l'enfant à la fin de l'activité : Nom - Prénom - Lien de parenté
1
2

Domicile

Je soussigné(e), Nom
Prénom
Déclare mon domicile au :
N°
Appt
Résidence
Rue
Code postal
Ville
Tél :
Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage en outre à avertir par écrit l'administration de tout changement de domicile. Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues en cas de fraude conformément aux articles 433-19, 441-7, 313-3 du code pénal.
Fait le à
Signature :
<i>(précédée de la mention « lu et approuvé »)</i>

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement Sport Pass 2011/2012 et l'approuver.
À Dunkerque, le Signature